

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal composé de 15 membres en exercice, convoqué par courrier en date du lundi 12 février 2018, s'est réuni le vendredi 16 février 2018 à 20h00 à la salle du Conseil municipal de la Commune de Valence sur Baïse, Place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, BOUCON Patrick, DUPY BIARD Marie-Christine, CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT : SANGAY André

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : PUYAL Jean Pierre à LAPEYRE Bernard, ROIRAND Nathalie à BOUCON Patrick

SECRETAIRE : CAPERAN Paul

ADOPTION PROCES –VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 24 JANVIER 2018

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Nouvelle présentation et décision (Présence de Monsieur MARTY de la Chambre d'Agriculture, AMO du projet)

Le conseil municipal décide à la majorité à la majorité (deux voix contre, Paul CAPERAN et Chantal VERZENI) d'ELABORER un projet de centrale photovoltaïque d'une puissance de 100 kwc sur le toit de la salle Jacques BAURENS.

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION – PARCELLE AO 198

Le conseil municipal décide à D'AJOURNER ET REPORTER ce point à dans un conseil municipal ultérieur

DENOMINATION DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2018 AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'OUVRIER les crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour permettre d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2017

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'APPROUVER le compte administratif du budget Communal 2017.

Fonctionnement

Résultat de clôture : 575 160.07 €

Besoin de financement : 155 262.86 €

Exc. de fonct. Reporté : 419 897.21 €

Investissement

Résultat de clôture : -242 278.89 €

Restes à réaliser : 87 016.03 €

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2017

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Communal du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DES BUDGETS ANNEXES 2017 (Transport Scolaire et Lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte administratif du budget Transport Scolaire 2017.

Fonctionnement		Investissement	
<i>Résultat de clôture :</i>	8 210.02 €	<i>Résultat de clôture :</i>	29 380.51 €
		<i>Restes à réaliser :</i>	0.00 €
Besoin de financement :	0.00 €		
Exc. de fonct. Reporté :	8 210.02 €		

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte administratif du budget Lotissement La Garenne 2017.

Fonctionnement		Investissement	
<i>Résultat de clôture :</i>	0.00 €	<i>Résultat de clôture :</i>	0.00 €
		<i>Restes à réaliser :</i>	0.00 €
Besoin de financement :	0.00 €		
Exc. de fonct. Reporté :	0.00 €		

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DES BUDGETS ANNEXES 2017 (Transport Scolaire et Lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Transport Scolaire du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le compte de gestion du budget Lotissement La Garenne du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

VOTE PRIMITIF DES BUDGETS ANNEXES 2018 (transport scolaire et lotissement La Garenne)

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le budget primitif du Transport Scolaire 2018.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	33 210.02 €	33 210.02 €
Section d'investissement	37 540.53 €	37 540.53 €
TOTAL	70 750.55 €	70 750.55 €

BUDGET LOTISSEMENT LA GARENNE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** le budget primitif du Lotissement La Garenne 2018.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	43 325 €	43 325 €
Section d'investissement	43 325 €	43 325 €
TOTAL	86 650 €	86 650 €

FUTURE ECOLE MATERNELLE

Demande de subvention au titre de la CAF

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'ELABORER** un dossier de demande de subvention à hauteur de 6.5 % pour un montant de 60 000 €.

MAISON DE SANTE

Intégration de la Commune dans le dispositif du F2D du Conseil Départemental du Gers

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'APPROUVER** l'intégration de la commune dans le dispositif du fonds départemental de développement pour le projet de Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle ; **D'APPROUVER** le plan de financement du projet de Construction d'une maison de santé pluri-professionnelle ; **D'AUTORISER** à solliciter une subvention de 150 000 € auprès du Conseil Département au titre du fonds départemental de développement ;

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Véloroute Vallée de la Baïse (V82) – Le premier tronçon sera aménagé entre la limite nord du département et ira de Condom à Valence sur Baïse en passant par Cassaigne.

Rythmes scolaires – Débat sur le retour ou pas à la semaine des 4 jours.

Henri LASSIS

Tennis – Entretien du terrain extérieur réalisé, poteaux du grillage pliés.

Fin de séance à 22h30

Mme le Maire
Mme BROCA LANNAUD Marie-Thérèse

